



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_070

OBJET : Décision modificative budgétaire n°1 du budget principal et budgets supplémentaires des budgets annexes

Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°1/2022 du Budget Principal,
- le budget supplémentaire des budgets annexes,

arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes :
50 318 243,00 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes :
68 231 377,00 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	6 169 530,00	5 333 592,00	11 503 122,00
02 GOLFS	3 249,00	11 569,00	14 818,00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	-2 355,00	50 288,00	47 933,00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	29 007,00	962 307,00	991 314,00
06 CINEMA	359 886,00	639 394,00	999 280,00
07 PORT DIELETTE	856 067,00	2 103 138,00	2 959 205,00
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	51 224,00	304 112,00	355 336,00
09 EAU	18 520 125,00	20 526 379,00	39 046 504,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 384 147,00	19 664 835,00	31 048 982,00
11 DEVT ECO VENTE	2 118 443,00	3 315 472,00	5 433 915,00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	1 544 872,00	2 104 607,00	3 649 479,00
14 TRANSPORTS	4 605 165,00	9 819 262,00	14 424 427,00
17 SERVICES COMMUNS	4 678 883,00	3 396 422,00	8 075 305,00
TOTAL	50 318 243,00	68 231 377,00	118 549 620,00

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation de la décision modificative n°1 du budget principal et du budget supplémentaire 2022 des budgets annexes, joint en annexe à la présente délibération.

Il est également demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la réalisation d'écritures de régularisation concernant les opérations pour compte de tiers n°11 et 12,
- la clôture des opérations pour compte de tiers n°11 et 12,
- le remboursement de l'avance versée par le budget principal au budget annexe Développement Économique Vente (40011/11) pour la zone du Mont à la Kaine pour 348 526 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 165 - Contre : 0 - Abstentions : 12) pour :

- **Approuver** la décision modificative n°1/2022 du Budget Principal,

- **Approuver** le budget supplémentaire 2022 de ces budgets annexes :
 - Golfs
 - Activités commerciales tourisme
 - Assainissement non collectif
 - Cinéma
 - Port Diélette
 - Développement économique locations M4
 - Eau
 - Assainissement collectif
 - Développement économique vente
 - Développement économique locations M14
 - Transports
 - Services communs

- **Autoriser** les écritures de régularisation concernant les opérations pour compte de tiers n°11 et 12 sur le budget principal,

- **Autoriser** la clôture des opérations pour compte de tiers n°11 et 12 sur le budget principal,

- **Autoriser** le remboursement de l'avance versée par le budget principal au budget annexe Développement Économique Vente (40011/11) pour la zone du Mont à la Kaine pour 348 526 €,

- **Autoriser** le versement des subventions indiqués en annexes B1.7 des documents budgétaires,

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
Rapport de présentation DM1 BP et BS BA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

28 JUIN 2022

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 141

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 19h45), CRESPIN Francis, CROIZER Alain (A partir de 18h39), D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène (A partir de 18h56), FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent (Jusqu'à 19h45), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 18h40), COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 19h45) TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, AMIOT Florence à PERRIER Didier, ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud, BROQUAIRE Guy à SAGET Eddy, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, COUPÉ Stéphanie à BERHAULT Bernard (Jusqu'à 19h45), CROIZER Alain à COQUELIN Jacques (Jusqu'à 18h39), DESTRES Henri à BARBÉ Stéphane, FAGNEN Sébastien à LEJAMTEL Ralph, FIDELIN Benoît à LAMOTTE Jean-François, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HAYÉ Laurent à LEBLOND Auguste (A partir de 19h45), HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille, KRIMI Sonia à PEROTTE Thomas, LE DANOIS Francis à HURLLOT Juliette, LE POITTEVIN Lydie à VASSAL Emmanuel, LEFAIX-VERON Odile à JOZEAU-MARIGNE Muriel, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEJEUNE Pierre-François à TAVARD Agnès, LELONG Gilles à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam, LEPOITTEVIN Gilbert à GRUNEWALD Martine, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MORIN Daniel à LAINE Sylvie (Jusqu'à 18h40), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PIC Anna à GRUNEWALD Martine, PLAINEAU Nadège à MARTIN Patrice, ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SOURISSE Claudine à LEFRANC Bernard (Jusqu'à 19h45), VARENNE Valérie à HULIN Bertrand.

Absents/Excusés :

AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, BALDACCI Nathalie, BERNARD Christian, BOUSSELMAME Nouredine, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, GODAN Dominique, HUREL Karine, LECHEVALIER Isabelle, LEFAUCONNIER François, LEPLEY Bruno, MAGHE Jean-Michel, TARIN Sandrine, VASSELIN Jean-Paul.



LeCotentin

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 050-200067205-20220628-DEL2022_070-BF

**BUDGET PRINCIPAL :
DECISION MODIFICATIVE
N°1/2022**

**BUDGETS ANNEXES :
BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2022**

RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28/06/2022

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	4
LE BUDGET GENERAL : 81,6 M€	5
I. Présentation des équilibres	5
LE BUDGET PRINCIPAL : 11,5 M€	7
I. La section de fonctionnement	7
A. Les recettes réelles de fonctionnement : 3,7 M€.....	7
1) Les atténuations de charges : 0,4 M€.....	8
2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 0,7 M€.....	8
3) Les impôts et taxes : 1,5 M€.....	8
4) Les dotations et participations : 1,1 M€.....	8
5) Les autres recettes : 67,8 K€.....	9
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'impact de l'inflation.....	9
1) Les charges à caractère général : 1,3 M€.....	9
2) Les autres charges de gestion courantes 0,1 M€.....	10
3) Les charges financières et charges exceptionnelles 5,7 M€.....	10
C. Le résultat reporté : 17,8 M€.....	10
D. Les soldes intermédiaires de gestion	11
II. La section d'investissement	12
A. Les dépenses d'investissement (4,3 M€)	12
1) Faire du Cotentin un grand d'Europe : 3,1 M€.....	13
2) Préserver la qualité de vie sur le Cotentin : 0,1 M€.....	13
3) Le Cotentin un territoire exemplaire face à l'enjeu climatique : 1,8 M€.....	13
4) La communauté d'agglomération, une administration du 21 ^{ème} siècle : -0,7 M€.....	13
B. Le financement de l'investissement.....	14
Les budgets annexes	15
I. Le cycle de l'eau	16
A. Le budget annexe de l'Eau : 39 M€.....	16
1) Présentation générale.....	16
2) La section d'exploitation.....	17
3) La section d'investissement.....	18
4) Le résultat reporté.....	18
5) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	18
6) Le financement de l'investissement (cumulé).....	19
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 31 M€.....	21
1) Présentation générale.....	21
2) La section d'exploitation.....	22
3) La section d'investissement.....	23
4) Le résultat reporté.....	23
5) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	23
6) Le financement de l'investissement (cumulé).....	25
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 991 K€.....	27
1) La section d'exploitation : 29 K€.....	27
2) La section d'investissement : 962 K€.....	27
II. Les autres budgets annexes.....	29
A. Le Budget annexe Transports : 14,4 M€.....	29

1) La section d'exploitation.....	29
2) La section d'investissement.....	30
3) Les soldes intermédiaires de gestion :	31
B. Le Budget annexe développement économique locations M4 : 355 K€	32
1) La section d'exploitation.....	32
2) La section d'investissement.....	33
C. Le budget annexe développement économique locations M14 : 3,6 M€	35
1) La section d'exploitation.....	35
2) La section d'investissement.....	36
D. Le Budget annexe développement économique vente M14 : 5,4 M€	38
1) La section d'exploitation.....	38
2) La section d'investissement.....	39
E. Le budget annexe Golf : 14,8 K€	40
1) La section d'exploitation.....	40
2) La section d'investissement.....	41
F. Le budget annexe activité commerciale tourisme : 47,9 K€	42
1) La section d'exploitation.....	42
2) La section d'investissement.....	43
G. Le Budget annexe Cinéma : 999 K€.....	44
1) La section d'exploitation.....	44
2) La section d'investissement.....	45
H. Le Budget annexe Port Diélette : 2,9 M€.....	46
1) La section d'exploitation.....	46
2) La section d'investissement.....	47
I. Le budget annexe Services Communs : 8,1 M€.....	48
1) La section de fonctionnement.....	48
2) La section d'investissement.....	49
III. Equilibre des budgets annexes.....	50

PRÉAMBULE

Les présentes étapes budgétaires ont pour objet :

Au budget principal, par décision modificative, de rendre définitifs les résultats pris par anticipation au budget primitif, de reprendre les résultats des budgets annexes Abattoir et Reom qui ont été clôturés au 31/12/2021 et d'ajuster les crédits votés au budget primitif.

Aux budgets annexes, par budget supplémentaire, de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Ces étapes budgétaires ont également vocation à inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision modificative et budget supplémentaire – restes à réaliser et propositions nouvelles – le budget général est présenté ci-après.

LE BUDGET GENERAL : 81,6 M€

Tous mouvements confondus, le budget général, après décision modificative N°1 du budget principal et budget supplémentaire des budgets annexes, s'équilibre à 118 549 620 € dont 81 659 011,60 € en mouvements réels et 36 80 608,40 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 50 318 243 €, dont 16.2M€ en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 68 231 377 €, dont 65.4 M€ en dépenses réelles.

I. Présentation des équilibres

	DEPENSES			RECETTES		
	Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
BUDGET GENERAL	81 659 011,60	36 890 608,40	118 549 620,00	81 659 011,60	36 890 608,40	118 549 620,00
FONCTIONNEMENT	16 238 961,30	34 079 281,70	50 318 243,00	48 377 138,30	1 941 104,70	50 318 243,00
INVESTISSEMENT	65 420 050,30	2 811 326,70	68 231 377,00	33 281 873,30	34 949 503,70	68 231 377,00

01 BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	7 146 437,00	-976 907,00	6 169 530,00	5 976 992,53	192 537,47	6 169 530,00
	INVESTISSEMENT	4 340 832,53	992 759,47	5 333 592,00	5 510 277,00	-176 685,00	5 333 592,00
	<i>Total du budget</i>	11 487 269,53	15 852,47	11 503 122,00	11 487 269,53	15 852,47	11 503 122,00
02 GOLFS	FONCTIONNEMENT	0,29	3 248,71	3 249,00	3 249,00	0,00	3 249,00
	INVESTISSEMENT	11 569,00	0,00	11 569,00	8 320,29	3 248,71	11 569,00
	<i>Total du budget</i>	11 569,29	3 248,71	14 818,00	11 569,29	3 248,71	14 818,00
04 ACTIVITES COMMERCE TOURISME	FONCTIONNEMENT	957,00	-3 312,00	-2 355,00	-2 355,00	0,00	-2 355,00
	INVESTISSEMENT	50 288,00	0,00	50 288,00	53 600,00	-3 312,00	50 288,00
	<i>Total du budget</i>	51 245,00	-3 312,00	47 933,00	51 245,00	-3 312,00	47 933,00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	24 413,00	4 594,00	29 007,00	29 007,00	0,00	29 007,00
	INVESTISSEMENT	962 307,00	0,00	962 307,00	957 713,00	4 594,00	962 307,00
	<i>Total du budget</i>	986 720,00	4 594,00	991 314,00	986 720,00	4 594,00	991 314,00

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
06 CINEMA	FONCTIONNEMENT	18 242,00	341 644,00	359 886,00	358 510,00	1 376,00	359 886,00
	INVESTISSEMENT	638 018,00	1 376,00	639 394,00	297 750,00	341 644,00	639 394,00
	Total du budget	656 260,00	343 020,00	999 280,00	656 260,00	343 020,00	999 280,00
07 PORT DE DIELETTE	FONCTIONNEMENT	60 005,87	796 061,13	856 067,00	856 067,00	0,00	856 067,00
	INVESTISSEMENT	2 103 138,00	0,00	2 103 138,00	1 307 076,87	796 061,13	2 103 138,00
	Total du budget	2 163 143,87	796 061,13	2 959 205,00	2 163 143,87	796 061,13	2 959 205,00
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	FONCTIONNEMENT	15 419,00	35 805,00	51 224,00	45 402,00	5 822,00	51 224,00
	INVESTISSEMENT	298 290,00	5 822,00	304 112,00	268 307,00	35 805,00	304 112,00
	Total du budget	313 709,00	41 627,00	355 336,00	313 709,00	41 627,00	355 336,00
09 EAU	FONCTIONNEMENT	1 577 341,00	16 942 784,00	18 520 125,00	18 520 125,00	0,00	18 520 125,00
	INVESTISSEMENT	20 456 379,00	70 000,00	20 526 379,00	3 513 595,00	17 012 784,00	20 526 379,00
	Total du budget	22 033 720,00	17 012 784,00	39 046 504,00	22 033 720,00	17 012 784,00	39 046 504,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	1 609 153,00	9 774 994,00	11 384 147,00	10 825 851,00	558 296,00	11 384 147,00
	INVESTISSEMENT	19 106 539,00	558 296,00	19 664 835,00	9 889 841,00	9 774 994,00	19 664 835,00
	Total du budget	20 715 692,00	10 333 290,00	31 048 982,00	20 715 692,00	10 333 290,00	31 048 982,00
11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	FONCTIONNEMENT	1 093 292,00	1 025 151,00	2 118 443,00	1 093 292,00	1 025 151,00	2 118 443,00
	INVESTISSEMENT	2 290 321,00	1 025 151,00	3 315 472,00	2 290 321,00	1 025 151,00	3 315 472,00
	Total du budget	3 383 613,00	2 050 302,00	5 433 915,00	3 383 613,00	2 050 302,00	5 433 915,00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	FONCTIONNEMENT	61 706,00	1 483 166,00	1 544 872,00	1 524 953,50	19 918,50	1 544 872,00
	INVESTISSEMENT	2 084 688,50	19 918,50	2 104 607,00	621 441,00	1 483 166,00	2 104 607,00
	Total du budget	2 146 394,50	1 503 084,50	3 649 479,00	2 146 394,50	1 503 084,50	3 649 479,00
14 TRANSPORTS	FONCTIONNEMENT	-27 059,00	4 632 224,00	4 605 165,00	4 468 468,00	136 697,00	4 605 165,00
	INVESTISSEMENT	9 682 565,00	136 697,00	9 819 262,00	5 187 038,00	4 632 224,00	9 819 262,00
	Total du budget	9 655 506,00	4 768 921,00	14 424 427,00	9 655 506,00	4 768 921,00	14 424 427,00
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	4 659 054,14	19 828,86	4 678 883,00	4 677 576,27	1 306,73	4 678 883,00
	INVESTISSEMENT	3 395 115,27	1 306,73	3 396 422,00	3 376 593,14	19 828,86	3 396 422,00
	Total du budget	8 054 169,41	21 135,59	8 075 305,00	8 054 169,41	21 135,59	8 075 305,00

LE BUDGET PRINCIPAL : 11,5 M€

La décision modificative N°1 du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 11 503 122 € dont 6 169 530 € en section de fonctionnement et 5 333 592 € en section d'investissement.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 6 169 530 €.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 3,7 M€

Les recettes atteignent 3 777 104.15 € en mouvements réels.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	459 972,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	696 134,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 489 983,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 063 165,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 130,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 720,15
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00
Recettes de fonctionnement - Total :		3 777 104,15

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements des crédits inscrits au budget primitif, notamment en matière de fiscalité et de dotations suite aux notifications définitives: 2 502 361 €
- Les recettes nouvelles : 306 102 €
- Les régularisations budgétaires : 968 641.15€

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les atténuations de charges : 0,4 M€

Les atténuations de charges atteignent 459 972 €. Il s'agit de recettes non prévues au budget primitif. Ces augmentations concernent :

- Des régularisations de crédits liées au personnel :
 - . Assurance risques statutaires : 307 769 €
 - . FNC : 58 082 €
 - . Indemnités journalières : 38 121 €
 - . Agents détachés à la SPL Tourisme : 31 000 €
 - . SDIS – pompiers volontaires : 13 000 €
 - . Remboursement sur rémunération : 12 000 €

2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 0,7 M€

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 696 134 €.

Cela correspond à

- des régularisations de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022 pour 431 264 € :
 - . Remboursement de personnel par le budget annexe services communs : 324 170 €
 - . Remboursement de frais par le budget annexe services communs : 89 153 €
 - . Remboursement de personnel par le budget annexe Port Diélette : 45 000 €
 - . Remboursement de personnel par le budget annexe Transport : 35 000 €
 - . Trop-perçu de remboursement de frais par le budget annexe Transport : -62 059 €
- de recettes nouvelles, complémentaires à celles inscrites au budget primitif : 264 870 €
 - . Redevance spéciale des ordures ménagères : 240 000 €
 - . Remboursement frais Covid par les budgets annexes : 24 870 €

3) Les impôts et taxes : 1,5 M€

Le chapitre 73 augmente de 1 489 983 €, il s'agit notamment d'ajustement de crédits inscrits au BP :

- D'une augmentation des contributions directes : 997 947 €
- Une diminution du produit de TASCOM pour -109 039 €
- D'un ajustement des autres produits : 601 075€
 - . TEOM : 961 127 €
 - . IFER : 129 994 €
 - . CVAE : 114 338 €
 - . Taxe additionnelle FNB : -6 995€
 - . Fraction TVA réforme TH : -597 389 € (notification 2022 inférieure au réalisé 2021)

4) Les dotations et participations : 1,1 M€

Le chapitre 74 augmente de 1 063 165 €.

Il enregistre notamment :

- L'augmentation des produits de compensation de CET et d'exonération de taxes foncières : 715 998 €
- Diminution du produit des dotations : -14 620 €
- Des subventions nouvelles liées aux projets de fonctionnement : conserverie, campus connecté : 244 260 €
- Des régularisations de subventions (pays d'art et d'histoire, étude commerce, ANAH) : 57 527 €
- La participation du département au projet Grand Océan : 60 000 €

5) Les autres recettes : 67,8 K€

La présente décision modificative enregistre également au chapitre 75 : autres produits de gestion courante 33 130 € de produits des immeubles et au chapitre 77 : 34 720,15 € de produits exceptionnels.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'impact de l'inflation

Les dépenses de fonctionnement atteignent 7 146 437 € en mouvements réels et – 976 907 € en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 291 099,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	168 525,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 686 813,00
Dépenses de fonctionnement - Total :		7 146 437,00

Les dépenses de fonctionnement peuvent être réparties en 4 groupes :

- Les crédits d'ajustements du budget primitif, qui sont essentiellement des dépenses liées à la hausse des prix et à la situation géopolitique : 793 905 €
- Les dépenses nouvelles : 408 990€
- Les dépenses de régularisations 278 433 €
- Les subventions aux budgets annexes : 5 665 109 €

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les charges à caractère général : 1,3 M€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 1 291 099 € sur l'année.

Les évolutions sont les suivantes:

- Les dépenses d'énergie : 569 070€
- Les études : 165 840€
 - . Etude stratégie maritime : 45 600 €
 - . Etude faisabilité conserverie : 17 040 €
 - . Etude capacité logistique circuits courts : 43 200 €
 - . AMO crise énergétique : 60 000 €
- Les régularisations EDF 2021 : 199 184
- Les entretiens et réparations : 106 100 €

- Les locations immobilières : 44 320 €
- Les vêtements de travail : 42 000 €
- Les locations mobilières : 36 000 €
- Les annonces et insertions : 36 000 €
- Les autres matières et fournitures : 30 000 €
- Les frais d'affranchissement : 23 000€
- Les contrats de prestations de service : 22 800 €
- Les taxes foncières : 17 750 €
- Les fournitures de petit équipement : 17 196 €
- Les honoraires (PSLA, zones économiques) : 10 450 €
- Les primes d'assurances : 5 000 €
- Des ajustements de crédits : 12 570 €
- Des remboursements de frais : 3 819 €
- Les concours divers : -50 000 € : rectification pour inscription en investissement

2) Les autres charges de gestion courantes 0,1 M€

Le chapitre 65 augmente de 168 525 €.

Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- Les créances éteintes et admises en non-valeur : 93 524 €
- Le complément de subvention Grand Océan : 60 000 €
- Les redevances pour concession, brevet, licences : 33 461 €
- Les subventions prévisionnelles aux budgets à caractère industriel & commercial :
 - - 13 685.39 € pour le budget tourisme (moulin de Fierville et boutique Ludiver),
 - + 3 249 € pour le golf de Fontenay.
- Ajustements de crédits : - 8 023.61 €

3) Les charges financières et charges exceptionnelles 5,7 M€

Le chapitre 67 charges financières et charges exceptionnelles totalisent un montant de 5 686 813 €.

Le chapitre 67 comprend :

- les subventions d'équilibres financiers aux budgets annexes :
 - 4 468 468 € pour le budget transports
 - 856 067 € pour le Port Diélette
 - 351 010 € pour le cinéma de RévilleCes subventions d'équilibres financiers, inscrites par précaution budgétaire, ne donneront pas lieu à réalisation, notamment pour le budget annexe transport, dont les 4.4 M€ feront l'objet d'un emprunt d'ici la fin de l'exercice.
- Des opérations comptables : 10 418€
- L'allocation de bourses et prix pour 850 €

C. Le résultat reporté : 17,8 M€

Le résultat de fonctionnement repris par anticipation au budget primitif : 15 603 265.53 € est complété par le résultat de fonctionnement des budgets annexes abattoir et REOM, qui ont été clôturés au 31 décembre 2021, soit 2 199 888.38€.

L'excédent de fonctionnement cumulé (BP+DM) est donc de 17 803 153.91€ ; il était de 16 966 291.98 € en 2021, soit + 836 861.93€.

D. Les soldes intermédiaires de gestion

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape décision modificative n°1 se présentent ainsi :

	BP 2022	DM1/2022	CUMUL BP+DM	Variation BP/DM 2022 %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	154 498 094.00	7 146 437.00	161 644 531.00	4.63%
Recettes de gestion courante	161 728 240.47	3 777 104.15	165 505 344.62	2.34%
épargne de gestion	7 230 146.47	-3 369 332.85	3 860 813.62	-46.60%
- charges financières	226 664.00	0.00	226 664.00	0.00%
Epargne brute courante	7 003 482.47	-3 369 332.85	3 634 149.62	-48.11%
- amortissement capital de la dette	1 326 534.00	0.00	1 326 534.00	0.00%
épargne nette prévisionnelle	5 676 948.47	-3 369 332.85	2 307 615.62	-59.35%
reprise du résultat	15 603 265.53	2 199 888.38	17 803 153.91	14.10%
épargne nette consolidée	21 280 214.00	-1 169 444.47	20 110 769.53	-5.50%

L'épargne de gestion courante diminue de 46.60% (-3 369 332.85 €), l'épargne brute courante de 48.11%. L'épargne nette baisse de 59.35%.

En intégrant les résultats de l'exercice 2021, la baisse de l'épargne prévisionnelle nette consolidée est contenue à 5.50% (- 1 169 444.47€). Cette épargne prévisionnelle nette consolidée est légèrement supérieure à celle de 2021 à l'étape budgétaire correspondante 20 033 005 €, soit + 77 764 €.

Cette baisse de l'épargne sert essentiellement à couvrir les équilibres financiers des budgets annexes Transports, Port Diélette et Cinéma, qui nécessitent des subventions à hauteur de 5 675 545 €.

En neutralisant ces subventions d'équilibre, l'épargne nette corrigée de la DM1 serait de + 4.5M€, soit une épargne nette cumulée corrigée de 7.9M€.

Avec la reprise des résultats, l'épargne nette cumulée consolidée serait de 24.6M€.

II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 5 333 592 €

- En dépenses : 4 340 832.53 € en mouvements réels et 992 759.47 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 5 510 277 € en mouvements réels et -176 685 € en mouvements d'ordre.

A. Les dépenses d'investissement (4,3 M€)

Les dépenses d'investissement atteignent 4 340 832.53 € en mouvements réels et 992 759.47 € en mouvements d'ordre.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 780,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	1 938 182,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-38 212,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 929 127,53
Total des dépenses d'équipement		3 951 877,53
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00
Total des dépenses financières		350 000,00
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	38 955,00
Total des opérations pour compte de tiers		38 955,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 340 832,53
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	192 537,47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	800 222,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		992 759,47
Total		5 333 592,00

Les crédits inscrits en dépenses d'investissement concernent les quatre axes suivants de la feuille de route :

- Faire du Cotentin un grand d'Europe,
- Préserver la qualité de vie sur tout le territoire
- Le Cotentin, un territoire exemplaire face à l'enjeu climatique
- La Communauté d'Agglomération, une administration du 21^{ème} siècle

1) Faire du Cotentin un grand d'Europe : 3,1 M€

Des ajustements de crédits sont demandés à la présente décision modificative pour :

- La consolidation du maritime, levier du développement avec la participation à Ports Normands associés pour 2 665 000 €. Cette participation couvre 1.4M€ de participation statutaire (10% des investissements), la participation aux projets LM Wind 750K€ ainsi qu'au secteur 1 (Openhydro/Orano) pour 525K€.
- L'accélération du développement économique et de l'emploi avec 420 000 € (dont 350 000€ d'avance remboursable) pour le soutien à l'extension de la zone des Costils, qui est désormais intégrée dans le budget annexe 11 : développement économique Vente et 50 000 € de participation au programme de la Région « impulsion proximité » ; cette somme était initialement inscrite en fonctionnement.

2) Préserver la qualité de vie sur le Cotentin : 0,1 M€

La préservation de la qualité de vie sur le Cotentin se traduit, dans cette décision modificative, par l'inscription d'un crédit de 106 125€ au titre de :

- L'affirmation du Cotentin, chef de file des politiques d'aménagement et de développement du territoire : un ajustement de crédits de -16 150 € au titre des PLUI.
- La proposition d'une offre de service public au plus près des habitants avec notamment l'inscription de crédits à hauteur de 75 000€ pour la MSAP de Bricquebec-en-Cotentin.
- Le soutien au travail des communes : avec l'ajustement de crédits de fonds de concours pour 16 275 €
- La dotation du territoire d'équipements sportifs qui lui font défaut : un ajustement de crédits de 31 000 € est inscrit.

3) Le Cotentin un territoire exemplaire face à l'enjeu climatique : 1,8 M€

Un crédit de 72 500 € est inscrit dans le cadre des études de rénovation énergétique des logements de la gendarmerie des Pieux et 1 750 000 € dans le cadre du programme des Eaux Pluviales, notamment pour les travaux de la station des Mielles.

4) La communauté d'agglomération, une administration du 21^{ème} siècle : -0,7 M€

Les crédits sont ajustés à -722 793€.

Des crédits sont inscrits à hauteur de 75 707 € afin que l'agglomération se modernise. Il s'agit de mobilier, d'un véhicule, de mises aux normes, d'acquisitions de logiciels, d'accompagnement à la création d'un site internet entre autres.

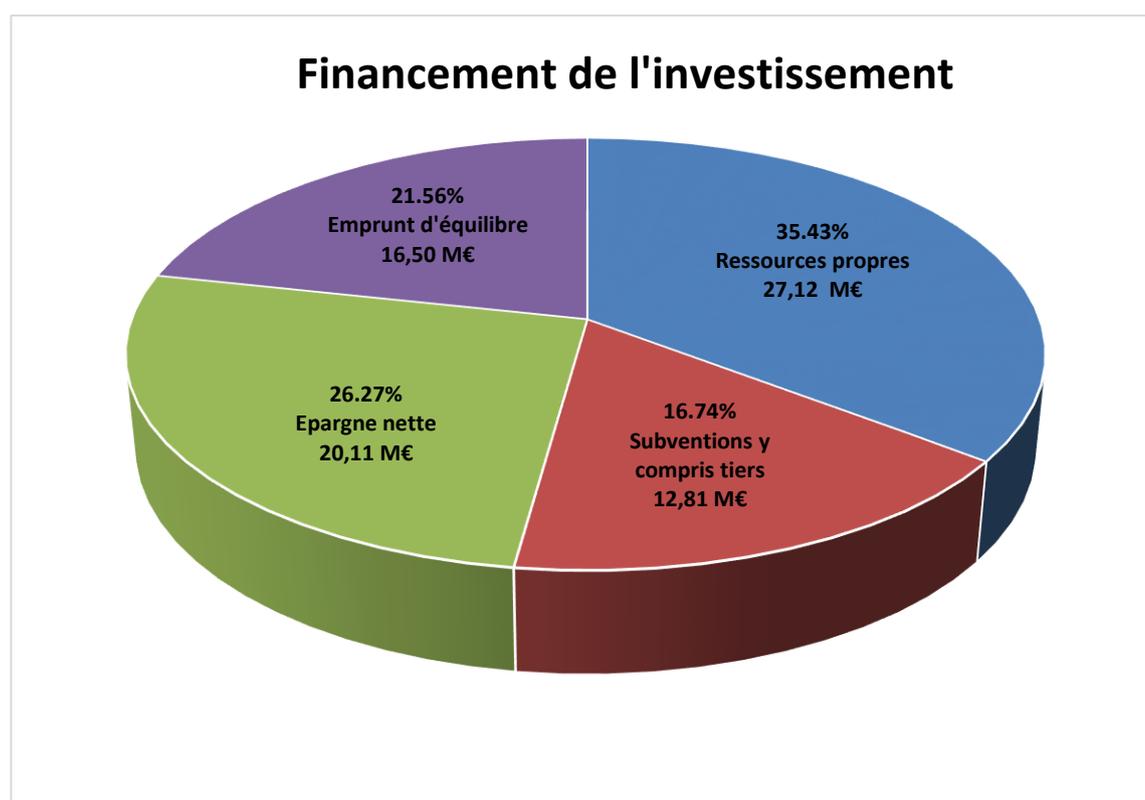
Par ailleurs, afin de mettre en adéquation l'inscription des crédits avec leur consommation, il a été décidé de mettre en place une Autorisation de Programme/Crédit de paiement (AP/CP) pour les SDIS faisant l'objet de nouvelles opérations, à savoir le SDIS Centre Est et le SDIS d'Equeurdreville. Pour ce faire, les crédits inscrits au budget primitif sont supprimés (1 507 000 €). La nouvelle autorisation de programme est estimée à 2.5M€ pour la période 2022-2028, le crédit de paiement 2022 est de 708 500 €

B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	76 541 383.53	0.00	0.00%	} 15.01%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		536 886.00	0.70%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		1 004 000.00	1.31%	
FCTVA + TVA + TLE		9 950 892.71	13.00%	
Subventions y compris tiers		12 810 724.91	16.74%	} 26.27%
Epargne nette		20 110 769.53	26.27%	
Affectation		0.00	0.00%	} 21.56%
Remboursement avances		3 200.00	0.00%	
Emprunt		16 502 500.00	21.56%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	15 622 410.38	20.41%	
	76 541 383.53	76 541 383.53	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (26.27%) ainsi que le résultat reporté (20.41%) dans la structure du financement de l'investissement permet, malgré une forte progression des dépenses d'investissement 76.5M€ contre 61.5M€ en 2021 (+24% soit +15M€), de maintenir un emprunt d'équilibre à 16.5M€ contre 7.3M€ en 2021(+9.2M€).

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre ainsi que par l'épargne nette et les dotations :



Les budgets annexes

Préambule :

L'étape budgétaire appelée budget supplémentaire consiste à reprendre les résultats dégagés au compte administratif 2021 par budget annexe, à intégrer les restes à réaliser en section d'investissement, à ajuster les crédits votés au budget primitif notamment les écritures d'amortissement et de reprises de subventions (écritures d'ordre) et le cas échéant à prévoir les crédits nouveaux nécessaires à l'évolution des projets.

Pour l'ensemble des budgets annexes, il a été procédé à un ajustement des crédits d'amortissement et de reprise de subventions inscrits au budget primitif. Ces écritures sont des écritures d'ordre, équilibrées, qui n'ont pas de conséquences sur les inscriptions des besoins en mouvements réels mais dont la prise en compte affecte les chiffres présentés dans les tableaux récapitulatifs.

I. Le cycle de l'eau

A. Le budget annexe de l'Eau : 39 M€

1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 39 046 504 € dont 18 520 125 € en section d'exploitation et 20 526 379 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	917 340,00	917 340,00
virement à la section d'investissement	/	17 602 785,00	17 602 785,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			18 520 125,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	73 271,60	73 271,60
résultat reporté			18 446 853,40
Total des recettes de fonctionnement			18 520 125,00

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 121 682,82	15 548 199,40	19 669 882,22
résultat reporté			856 496,78
Total des dépenses d'investissement			20 526 379,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 947 847,00	-2 054 585,60	-106 738,60
virement de la section de fonctionnement	/	17 602 785,00	17 602 785,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			17 496 046,40
affectation du résultat de fonctionnement			3 030 332,60
résultat reporté			0,00
Total des recettes d'investissement			20 526 379,00

2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 18 520 125 €, répartis :

- en dépenses à 1 577 341 € en mouvements réels et 16 942 784 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 18 520 125 € en mouvements réels.

La section d'exploitation enregistre l'ajustement de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 1 577 341,00 € et des recettes pour 73 271,60 €. Les ajustements de dépenses non programmées comprennent également l'inflation des prix constatés actuellement.

a) Les dépenses d'exploitation

En dépenses, les opérations concernées correspondent notamment à :

Des ajustements liés à l'inflation pour 423 861,00 €

- Le surcoût énergie n'étant pas maîtrisable, il a été inscrit un montant supplémentaire de 261 961,00 €. Cette enveloppe est disponible selon l'évolution des hausses de prix
- L'ajustement en raison des hausses de prix de marché de matière pour 70 000,00 €
- L'ajustement en raison des hausses de prix de l'énergie pour 38 000,00 €
- L'ajustement au montant du marché d'entretien d'espaces verts pour 26 400,00 €
- L'ajustement en raison des hausses de prix de carburant pour 17 500,00 €
- L'ajustement en raison des hausses de prix des produits de traitement pour 10 000,00 €

Des rattrapages directement imputés sur les résultats antérieurs pour 1 066 740,00 €,

- Rattrapage 2020-2021 de reversement à l'AESN de redevance pollution pour 500 000,00 €
- Rattrapage 2020-2021 de reversement à l'AESN de redevance modernisation pour 325 000,00 €
- Rattrapage 2021 de factures d'eau et d'électricité pour 202 740,00 €
- Rattrapage 2018-2021 de remboursements de frais de la commune de Valognes pour mise à disposition de service pour 26 800,00 €
- Rattrapage 2019-2020 de cotisations auprès de la FNCCR pour 12 200,00 €

Des nouvelles propositions pour 86 740,00 €

- Le renouvellement du charbon actif en grain sur l'usine d'eau potable Divette pour 110 000,00 €
- Des indemnisations par protocole transactionnel (Pierrepontais – Isthme du Cotentin) pour 37 500,00 €
- Divers pour 6 240,00 €
- La réduction de charges financières pour 67 000,00 €

b) Les recettes d'exploitation

En recettes nouvelles, sont enregistrées, des régularisations de produits résiduels et de travaux pour 68 000,00 € et des produits divers pour 5 271,60 €.

Le solde de la section de fonctionnement permet un virement en investissement de 17,6 M€.

3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 20 526 379 €, répartis :

- en dépenses à 20 456 379 € en mouvements réels et 70 000 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 3 513 595 € en mouvements réels et 17 012 784 € en mouvements d'ordre.

a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses (hors reports) inscrites sont les suivantes :

- L'ajustement des travaux aux captages et réservoirs (château d'eau de Flamanville) pour 360 000,00 €
- La pose de clôtures dans le cadre de bornage et de demandes (police de l'eau) pour 70 000,00 €
- Travaux sur des bâtiments du Cycle de l'Eau pour 55 000,00 €
- La mise en conformité du réseau informatique dans des nouveaux locaux pour 3 750,00 €
- L'acquisition de mobilier adapté pour 3 000,00 €
- L'équilibre s'organise avec un crédit complémentaire de 14,9 M€

b) Les recettes d'investissement

Les recettes (hors reports) inscrites sont des régularisations de subvention de l'agence de l'eau pour 19 493,00 €

4) Le résultat reporté

La section d'exploitation enregistre le résultat excédentaire reporté de 18 446 853,40 €.

5) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	BP 2022	BS 2022	CUMULE	VARIATION BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 431 460,00	1 644 341,00	15 075 801,00	10,91
Recettes de gestion courante	19 036 865,00	73 271,60	19 110 136,60	0,38
Epargne de gestion courante	5 605 405,00	-1 571 069,40	4 034 335,60	-82,04
- Intérêts	281 803,00	-67 000,00	214 803,00	-31,19
Epargne brute courante	5 323 602,00	-1 504 069,40	3 819 532,60	-81,95
- Amortissement de capital de la dette	1 066 230,00	0,00	1 066 230,00	0,00
Epargne nette prévisionnelle	4 257 372,00	-1 504 069,40	2 753 302,60	-79,30
Reprise du résultat	0,00	18 446 853,40	18 446 853,40	100,00
Epargne nette consolidée	4 257 372,00	16 942 784,00	21 200 156,00	297,96

L'épargne de gestion courante diminue de 82,04 % (-1 571 069,40 €), l'épargne nette prévisionnelle de 81,95% (-1 504 069,40 €). En intégrant les résultats de l'exercice 2021, l'épargne nette consolidée est supérieure à celle de 2021 à l'étape budgétaire correspondante (19 871 483,00 €) soit +1 328 673,00 €.

Avec la prise en compte du résultat, l'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions.

Epargne / DAP après reprise des résultats	BP 2022	BP + BS 2022 sans prise en compte du résultat	BP + BS 2022 avec prise en compte du résultat
Epargne brute	5 323 602,00	3 819 532,60	22 266 386,00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 389 543,00	2 729 542,00	2 729 542,00
Epargne brute / DAP	1,57	1,40	8,16

Malgré une baisse de l'épargne brute, celle-ci reste suffisante pour la couverture des dotations aux amortissements en raison de la diminution de celles-ci.

6) Le financement de l'investissement (cumulé)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 26,2 M € et sont réparties ainsi :

Chapitre	BP	BS	RP	CUMULE
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	856 496,78	0,00	856 496,78
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 750,00	0,00	650 402,42	707 152,42
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	394 000,00	1 006 750,00	240 929,27	1 641 679,27
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 280 700,00	14 471 449,40	3 230 351,13	22 982 500,53
Total	5 741 450,00	16 334 696,18	4 121 682,82	26 197 829,00

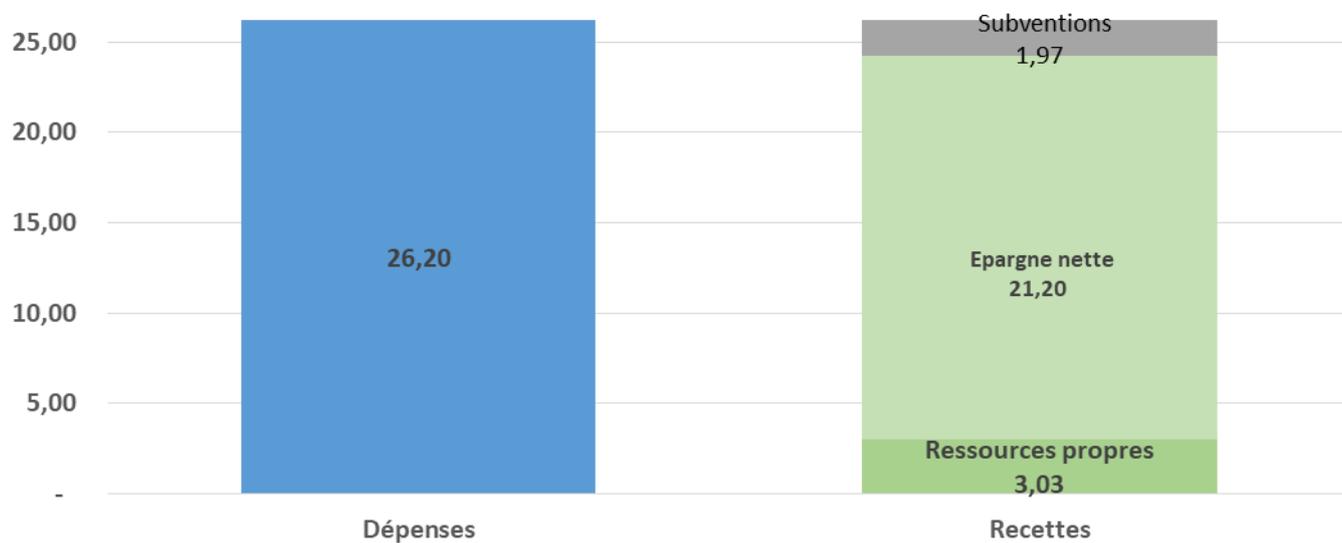
Le financement de l'investissement est le suivant :

Financement de l'investissement 2022		
Ressources propres	3 030 332,60	11,57 %
Epargne nette	21 200 156,00	80,92 %
Subventions	1 967 340,00	7,51 %
Emprunts (équilibre)	0,40	0,00 %
Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00 %
Total des recettes d'investissement	26 197 829,00	100,00 %

L'épargne nette cumulée permet de financer 80,92 % des dépenses d'investissement, les ressources propres 11,57 % et les subventions 7,51 %.

L'emprunt d'équilibre de 1,48 M€ inscrit au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 31 M€

1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 31 048 982 € dont 11 384 147 € en section d'exploitation et 19 664 835 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	1 670 778,00	1 670 778,00
virement à la section d'investissement	/	9 713 369,00	9 713 369,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			11 384 147,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	634 176,57	634 176,57
résultat reporté			10 749 970,43
Total des recettes de fonctionnement			11 384 147,00

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	2 669 365,47	16 995 469,53	19 664 835,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses d'investissement			19 664 835,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	414 266,88	-1 028 736,80	-614 469,92
virement de la section de fonctionnement		9 713 369,00	9 713 369,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			9 098 899,08
affectation du résultat de fonctionnement			0,00
résultat reporté			10 565 935,92
Total des recettes d'investissement			19 664 835,00

2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 11 384 147 €, répartis :

- en dépenses à 1 609 153 € en mouvements réels et 9 774 994 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 10 825 851 € en mouvements réels et 558 296 € en mouvements d'ordre.

La section d'exploitation enregistre l'ajustement de dépenses non programmées ou votées au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 1 609 153,00 € et des recettes nouvelles pour 75 880,57 €.

a) Les dépenses d'exploitation

En dépenses, les opérations concernées correspondent notamment à :

Des propositions liées aux modifications de marchés et les hausses des prix pour 270.733,00 €

- Le surcoût énergie n'étant pas maîtrisable, il a été inscrit un montant supplémentaire de 148.733,00 €. Cette enveloppe est disponible selon l'évolution des hausses de prix.
- Entretien des espaces-verts pour 32.500,00 €
- Carburants pour 31.000,00 €
- Electricité pour 27.000,00 €
- Hausse de prix des produits de traitement pour 21.500,00 €
- Vêtements de travail / EPI pour 10.000,00 €

Des nouvelles propositions pour 611.600,00 €

- Hygiénisation des boues pour 370.000,00 €
- Entretien des bâtiments du Cycle de l'eau et des réseaux pour 132.600,00 €
- Ajustements des délégations d'exploitation et contrats de sous-traitance pour 80.000,00 €
- Entretien de matériel roulant pour 17.000,00 €
- Accès portail DT DICT pour 6.000,00 €
- Remboursements de frais de mise à disposition de service avec la commune de Valognes pour 6.000,00 €

Des régularisations et rattrapages pour 726.820,00 €

- Rattrapage EDF 2021 pour 332.950,00 €
- Rattrapage reversement SAUR Barneville pour 220.000,00 €
- L'intégration des pertes sur créances irrécouvrables ou éteintes pour 97.870,00 €
- Rattrapage reversement Aumeville Lestre 2018 à 2021 pour 33.000,00 €
- Régularisation de remboursements de frais de mise à disposition de service avec la commune de Valognes de 2019-2021 pour 20.800,00 €
- Régularisation factures dépotage SUEZ par protocole transactionnel pour 8.000,00 €
- Régularisation factures Eaux de Normandie par protocole transactionnel pour 7.200,00 €
- Rattrapage cotisation FNCCR pour 7.000,00 €

b) Les recettes d'exploitation

En recettes nouvelles, sont enregistrées, le remboursement du budget SPANC de charge de personnel pour 15 000,00 €, l'inscription de PFAC pour 20.000,00 €, le remboursement de travaux pour 40.000,00 € et régularisations diverses pour 880,57 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement de crédit en section d'investissement de 9 713 369,00 €.

3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 19 664 835 €, répartis :

- en dépenses à 19 106 539 € en mouvements réels et 558 296 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 9 889 841 € en mouvements réels et 9 774 994 € en mouvements d'ordre.

a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses (hors reports) inscrites sont les suivantes :

- L'ajustement des travaux urgents à la station d'épuration de Portbail en collaboration avec la SAUR pour 372 000,00 €
- Travaux sur des bâtiments du Cycle de l'Eau pour 55 000,00 €
- L'installation à la station d'épuration de Saint Sauveur le Vicomte de nouveaux agitateurs pour 9 000,00 €
- La mise en conformité de réseau informatique d'un bâtiment pour 3 750,00 €
- La mise en conformité de réseau informatique dans des nouveaux locaux pour 3 750,00 €
- L'acquisition de mobilier adapté pour 3 000,00 €
- L'équilibre s'organise avec un crédit complémentaire de 14,9 M€

b) Les recettes d'investissement

Les recettes (hors reports) inscrites sont des régularisations de subvention de l'Agence de l'eau pour 52 800,00 € et des remboursements sur travaux programmés pour 18 208,00 €.

Il faut noter également que le montant global de ce budget se voit impacter par les opérations pour compte de tiers. Ces opérations sont neutres au budget car les dépenses sont couvertes par des subventions de l'Agence de l'Eau. Habituellement équilibré budgétairement, les opérations n°40, 48 et 28 ont comptabilisé plus de recettes que de dépenses en 2021. Les inscriptions (356 564,00 € en dépenses et 11 593,00 € en recettes) servent à finaliser les opérations ou corriger les erreurs d'imputations des comptes 45.

4) Le résultat reporté

La section de fonctionnement enregistre le résultat excédentaire reporté de 10 749 970,43 €.

5) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	BP 2022	BS 2022	CUMULE	VARIATION BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 280 392,00	1 609 153,00	14 889 545,00	10,81
Recettes de gestion courante	17 190 856,00	75 880,57	17 266 736,57	0,44
Epargne de gestion courante	3 910 464,00	-1 533 272,43	2 377 191,57	-78,02
- Intérêts	310 298,00	0,00	310 298,00	0,00
Epargne brute courante	3 600 166,00	- 1 533 272,43	2 066 893,57	-77,00
- Amortissement de capital de la dette	2 183 805,00	59 177,50	2 242 982,50	2,64
Epargne nette prévisionnelle	1 416 361,00	-1 592 449,93	-176 088,93	-65,39
Reprise du résultat	0,00	10 749 970,43	10 749 970,43	100,00
Epargne nette consolidée	1 416 361,00	9 157 520,50	10 573 881,50	546,55

L'épargne de gestion courante diminue de 78,02 % (-1 533 272,43 €), l'épargne brute courante de 77% (-1 504 069,40 €). En intégrant les résultats de l'exercice 2021, l'épargne nette consolidée est supérieure à celle de 2021 à l'étape budgétaire correspondante (7 481 569,00) soit +3 092 312,50 €.

Le budget de l'assainissement collectif dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 10 573 881,50 €.

Avec la prise en compte du résultat, l'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Il est à noter que la couverture des dotations aux amortissements et provisions n'est pas assurée sans cette prise en compte, puisque le rapport entre l'épargne brute et la dotation nette aux amortissements et provisions (DAP) est inférieur à 1.

Le tableau suivant permet de mesurer l'impact réel sur l'exercice 2022.

Epargne / DAP après reprise des résultats	BP 2022	BP + BS 2022 sans prise en compte du résultat et des dépenses en régularisation (726 820€)	BP + BS 2022 avec prise en compte du résultat et des dépenses en régularisations
Epargne brute	3 600 166,00	2 793 713,57	12 816 864,00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00	2 876 462,00	2 876 462,00
Epargne brute / DAP	1,07	0,97	4,46

Le ratio net de l'exercice sans prise en compte du résultat et des dépenses en régularisation est de **0,97**. Il ressort donc une baisse de capacité de financement au budget 2022 et l'impossibilité de couverture de la DAP par l'épargne brute sans la prise en compte des résultats excédentaires (10.749.970,43 €).

L'analyse du budget de l'exercice (hors résultats et régularisations des exercices antérieures) montre que pour atteindre une couverture de la DAP à un taux de 1.1, il faut compenser les dépenses proposées au BS par **370.000,00 €** de recettes supplémentaires.

Ces recettes supplémentaires ne pouvant être alimentées que par les redevances, le prix du service assainissement collectif doit être analysé pour en connaître l'impact sur les usagers. Les premières analyses montrent un impact du prix de **+0,06 €/m³**.

6) Le financement de l'investissement (cumulé)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 22,7 M€ et sont réparties ainsi :

Chapitre	BP	BS	RP	CUMULE
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	776 750,00	22 500,00	134 725,64	933 975,64
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	214 500,00	671 467,53	58 655,56	944 623,09
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 677 600,00	15 336 000,00	2 308 337,82	20 321 937,82
4581xx – OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	0,00	353 274,00	162 400,95	515 674,95
Total	3 708 850,00	16 383 241,53	2 664 119,97	22 756 211,50

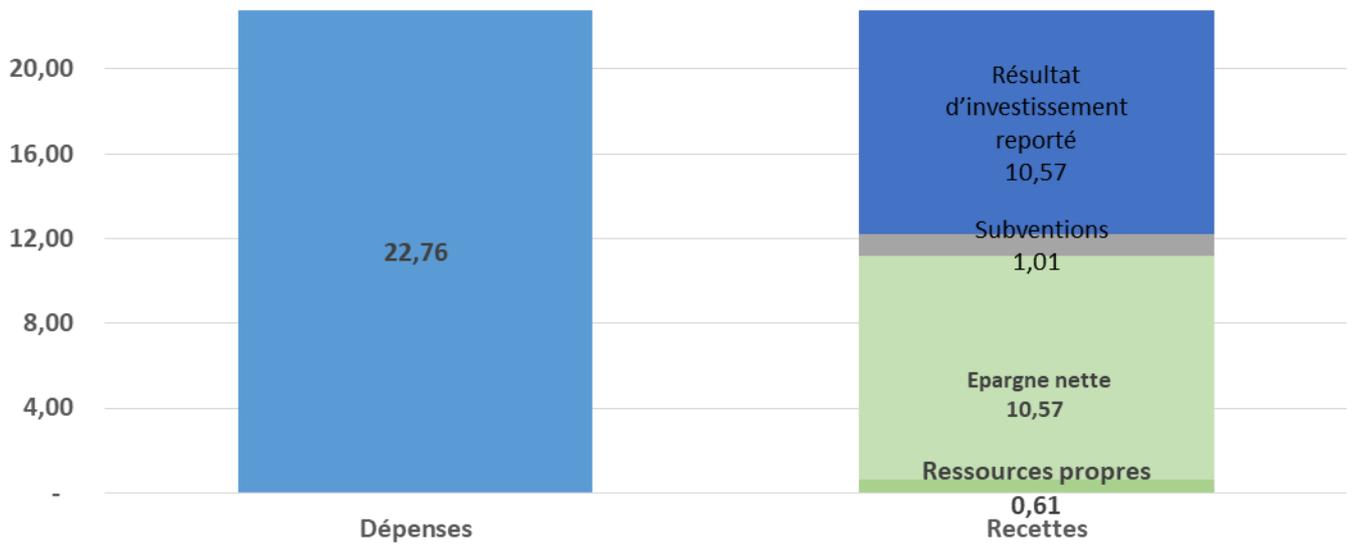
Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2022		
Ressources propres	608 444,82	2,67%
Épargne nette	10 573 881,50	46,47%
Subventions	1 007 949,06	4,43%
Emprunts (équilibre)	0,20	0,00%
Résultat d'investissement reporté	10 565 935,92	46,43%
Total des recettes d'investissement	22 756 211,50	100,00%

L'emprunt d'équilibre de 1,41 M€ enregistré au budget primitif est supprimé.

L'épargne dégagée permet de financer 46,47 % des dépenses d'investissement, les ressources propres 2,67 %, les subventions 4,43 % et le résultat d'investissement 46,43 %. L'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



C.Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 991 K€

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 29 007 € en section d'exploitation et 962 307 € en section d'investissement.

1) La section d'exploitation : 29 K€

La section d'exploitation s'équilibre à 29 007 €, répartis :

- en dépenses à 24 413 € en mouvements réels et 4 594 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 29 007 € en mouvements réels.

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	25 795,00	25 795,00
virement à la section d'investissement	/	3 212,00	3 212,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			29 007,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	0,60	0,60
résultat reporté			29 006,40
Total des recettes de fonctionnement			29 007,00

Le budget Assainissement non collectif enregistre en section d'exploitation la reprise de l'excédent de résultat reporté pour 29 006,40 €, l'ajustement des charges de personnel pour 15.000,00 €, l'inscription de surcoût d'énergie pour 1 941,00 €, la prise en compte des créances admises en non-valeur ou éteintes pour 5 467,00 € et l'ajustement des crédits pour annulation de titres sur exercices antérieurs pour 2 000,00 €.

2) La section d'investissement : 962 K€

La section d'investissement s'équilibre à 962 307 €, répartis :

- en dépenses à 962 307 € en mouvements réels.
- en recettes à 957 713 € en mouvements réels et 4 594 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	221 882,00	740 425,00	962 307,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses d'investissement			962 307,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	87 254,00	484 922,63	572 176,63
virement de la section de fonctionnement		3 212,00	3 212,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			575 388,63
affectation du résultat de fonctionnement			0,00
résultat reporté			386 918,37
Total des recettes d'investissement			962 307,00

En section d'investissement, le résultat excédentaire pour 386 918,37 € permet de supprimer l'emprunt d'équilibre, prévu au budget primitif (44 310,00 €) et de couvrir le besoin de financement programmé aux budgets primitif et supplémentaire.

Il faut noter également que le montant global de ce budget se voit impacter par les opérations pour compte de tiers (589 574,00€ en dépenses et 527 850,00€ en recettes). Ces opérations sont neutres au budget car les dépenses sont couvertes par des subventions de l'Agence de l'Eau.

II. Les autres budgets annexes

A. Le Budget annexe Transports : 14,4 M€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 14 424 427 € dont 4 605 165 € en section d'exploitation et 9 819 262 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
CREDITS D'EXPLOITATION	4 605 165,00		4 605 165,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-27 059,00	4 632 224,00	4 468 468,00	136 697,00

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
CREDITS D'INVESTISSEMENT	9 819 262,00		9 819 262,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	9 682 565,00	136 697,00	5 187 038,00	4 632 224,00

Pour ce budget, il existe peu de demandes de crédits nouveaux en mouvements réels.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 4 605 165 € répartis :

En dépenses à – 27 059 € en mouvements réels et 4 632 224 € en mouvements d'ordre

En recettes à 4 468 468 € en mouvements réels et 136 697 € en mouvements d'ordre

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	9 343,00	9 343,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	4 595 822,00	4 595 822,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'exploitation			4 605 165,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	4 605 165,00	4 605 165,00
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'exploitation			4 605 165,00

Pour la section de d'exploitation, il s'agit essentiellement d'ajustement de crédits à hauteur de 35 000 € de frais de personnel suite aux recrutements de personnel occasionnel non prévu au budget primitif et d'une régularisation du montant du remboursement des frais de 5% au budget principal à hauteur de -62 059 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 9 819 262 € répartis :

- En dépenses à 9 682 565 € en mouvements réels et 136 697 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 5 187 038 € en mouvements réels et 4 632 224 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	3 867 229,29	136 697,98	4 003 927,27
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			5 815 334,73
Total des dépenses d'investissement			9 819 262,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	335 622,83	4 231 465,70	4 567 088,53
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 595 822,00	4 595 822,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			9 162 910,53
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			656 351,47
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'investissement			9 819 262,00

Pour la section d'investissement, il n'existe pas de demande de crédits nouveaux, toutefois les restes à réaliser 2021 montrent un solde négatif de 3 531 606,46 € auquel s'ajoute la reprise des résultats 2021 pour un montant de dépenses d'investissement de 5 815 334,73 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (c/1068), 656 351,47 €, ne suffit pas à financer ce déficit, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 4 195 063 € complété par le virement de l'excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 4 595 822 €. Ce virement est impératif afin de maintenir l'équilibre financier du budget annexe Transports.

Afin de financer ce virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement, il convient d'équilibrer la section d'exploitation par une subvention exceptionnelle du budget principal à hauteur de 4 468 468 €. Cependant cette subvention n'aura pas à être réalisée, un emprunt prévisionnel d'un montant au moins équivalent sera mobilisé d'ici la fin de l'exercice pour assurer le financement des investissements reportés ainsi que l'autonomie financière de ce budget annexe.

L'emprunt total pour le budget annexe Transports s'élève désormais à 11 504 762 €.

3) Les soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

	BP 2022	BS 2022	CUMULE BP+BS	VARIATION BP/BS %
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	26 327 931,00	-27 059,00	26 300 872,00	-0,10 %
Recettes de gestion courante	30 598 621,00	4 468 468,00	35 067 089,00	12,74 %
Epargne de gestion	4 270 690,00	4 495 527,00	8 766 217,00	51,28 %
Charges financières	14 635,00	0,00	14 635,00	0,00 %
Epargne brute courante	4 256 055,00	4 495 527,00	8 751 582,00	51,37 %
Amortissement de capital de la dette	107 545,00	0,00	107 545,00	0,00 %
Epargne nette prévisionnelle	4 148 510,00	4 495 527,00	8 644 037,00	52,01 %
Reprise du résultat de fonctionnement 2021	0,00	0,00	0,00	0,00 %
Epargne nette consolidée	4 148 510,00	4 495 527,00	8 644 037,00	52,01 %

Le budget annexe Transports dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 8 644 037 €.

Epargne / DAP après reprise des résultats	BP 2022	Budget supplémentaire	CUMULE BP+BS
Epargne brute	4 256 055,00	4 495 527,00	8 751 582,00
Dotations nettes aux amortissements et provisions (DAP)	793 421,00	693 126,00	693 126,00
Epargne brute / DAP	5,36	6,49	12,63

Le niveau d'épargne brute (8 751 582 €) est suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements et provisions.

B. Le Budget annexe développement économique locations M4 : 355 K€

Ce budget concerne les pôles de Cherbourg- en- Cotentin et Douve et Divette.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 51 224 € en section d'exploitation et 304 112 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
CREDITS D'EXPLOITATION	51 224,00		51 224,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	15 419,00	35 805,00	45 402,00	5 822,00

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	304 112,00		304 112,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	298 290,00	5 822,00	268 307,00	35 805,00

Pour ce budget, il existe plusieurs demandes de crédits nouveaux.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 51 224 € répartis :

En dépenses à 15 419 € en mouvements réels et 35 805 € en mouvements d'ordre

En recettes à 45 402 € en mouvements réels et 5 822 € en mouvements d'ordre

	Fonctionnement		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	37 320,00	37 320,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	13 904,00	13 904,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			51 224,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	5 822,74	5 822,74
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			45 401,26
Total des recettes de fonctionnement			51 224,00

En fonctionnement, il s'agit de dépenses au titre du surcoût des énergies pour 600 €, d'une augmentation des cotisations assurance pour 39 €, de l'augmentation des intérêts courus non échus « ICNE » pour 1 904 € et également de créances éteintes pour 12 687 € et de créances admises en non-valeur pour 9 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 304 112 € répartis :

- En dépenses à 298 290 € en mouvements réels et 5 822 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 268 307 € en mouvements réels et 35 805 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	298 289,74	5 822,26	304 112,00
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'investissement			304 112,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0,00	-8 081,74	-8 081,74
021 - Virement de la section de fonctionnement		13 904,00	13 904,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			5 822,26
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			234 339,38
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			63 950,36
Total des recettes d'investissement			304 112,00

En investissement, plusieurs recettes sont attendues au titre du Pôle d'excellence soudage :

- 762 000 € de subvention de l'Association regroupant les entreprises bénéficiaires du pôle d'excellence
- 427 000 € de subvention FNADT
- 427 000 € de subvention de la Région

Les recettes d'exploitation étant supérieures aux dépenses, il est possible de réaliser un virement de la section d'exploitation (c/023) vers la section d'investissement (c/021) de 13 904 €. Cette recette d'investissement s'ajoute aux subventions pour un montant total de 1 629 904 €.

Les recettes d'investissement étant supérieures aux dépenses d'investissement, cela apporte une recette complémentaire de 16 078 €.

Ces recettes cumulées permettent de diminuer l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif de 1 645 982.74 €.

L'emprunt d'équilibre total (BP + BS) s'établit désormais à 1 800 485,26 €.

C. Le budget annexe développement économique locations M14 : 3,6 M€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg- en- Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 1 544 872 € en section d'exploitation et 2 104 607 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
	CREDITS D'EXPLOITATION	1 544 872,00		1 544 872,00
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	61 706,00	1 483 166,00	1 524 953,50	19 918,50

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 104 607,00		2 104 607,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	2 084 688,50	19 918,50	621 441,00	1 483 166,00

Plusieurs demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 544 872 € répartis :

En dépenses à 61 706 € en mouvements réels et 1 483 166 € en mouvements d'ordre

En recettes à 1 524 953,50 € en mouvements réels et 19 918,50 € en mouvements d'ordre

	Exploitation		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	62 975,00	62 975,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	1 481 897,00	1 481 897,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'exploitation			1 544 872,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	27 976,86	27 976,86
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			1 516 895,14
Total des recettes d'exploitation			1 544 872,00

Les demandes de crédits nouveaux en dépenses correspondent notamment en fonctionnement à des dépenses relatives à des travaux d'entretien de bâtiments de la zone d'activités de La Hague estimés à 20 000 €, à la prise en compte de créances éteintes pour 18 823 €, au surcoût des énergies pour 8 608 €, à des travaux de réparation de voirie au niveau de la cidrerie d'Emondeville suite à de nombreux accidents pour un montant de 6 500 €, à la prise en compte de créances admises en non-valeur pour 1 097 €, et enfin à un ajustement du montant de taxes foncières à hauteur de 300 €.

Ces dépenses sont partiellement compensées par des recettes de fonctionnement concernant un loyer zone des Hauts Vents non prévu au budget primitif pour 7 886,36 €, une recette au titre des redevances pour concessions et brevets, également non prévue au budget primitif, de 172 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 104 607 € répartis :

En dépenses à 2 084 688,50 € en mouvements réels et 19 918,50 € en mouvements d'ordre

En recettes à 621 441 € en mouvements réels et 1 483 166 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	101 959,85	2 002 647,15	2 104 607,00
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'investissement			2 104 607,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	58 500,00	-60 785,95	-2 285,95
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 481 897,00	1 481 897,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 479 611,05
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0,00
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			624 995,95
Total des recettes d'investissement			2 104 607,00

En investissement, les crédits nouveaux en dépenses portent sur le remplacement de stores pour 30 000 € , la reprise sur provisions pour créances irrécouvrables à hauteur de 19 918,50 € le renouvellement de matériel réseau de la pépinière d'entreprises des Hauts de Quincampoix pour 13 500 € et l'augmentation des crédits prévus au budget primitif pour l'étude technique du produit Phare à hauteur de 10 000 € portant l'ensemble des crédits prévus pour cette étude à 30 000 €.

Les résultats de ce budget permettent de procéder à un virement de la section de fonctionnement (c/023) vers la section d'investissement (c/021) de 1 481 897 €.

Grâce à ce virement notamment, il est possible de supprimer l'emprunt d'équilibre prévu au BP à hauteur de 62 055 €.

L'équilibre s'organise grâce aux crédits complémentaires fournis par l'excédent d'investissement 2021 à hauteur de 624 995,95 €.

D. Le Budget annexe développement économique vente M14 : 5,4 M€

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 2 118 443 € en section de fonctionnement et 3 315 472 € en section d'investissement

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	2 118 443,00		2 118 443,00	
	1 093 292,00	1 025 151,00	1 093 292,00	1 025 151,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	3 315 472,00		3 315 472,00	
	2 290 321,00	1 025 151,00	2 290 321,00	1 025 151,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 2 118 443 € répartis :

En dépenses à 1 093 292 € en mouvements réels et 1 025 151 € en mouvements d'ordre

En recettes à 1 093 292 € en mouvements réels et 1 025 151 € en mouvements d'ordre

	Exploitation		
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	2 050 302,26	2 050 302,26
023 - Virement à la section d'investissement	/	0,00	0,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			68 140,74
Total des dépenses d'exploitation			2 118 443,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	2 118 443,00	2 118 443,00
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'exploitation			2 118 443,00

Les demandes de crédits nouveaux à hauteur de 1 025 151 € concernent l'extension de la Zone d'Activité des Costils pour :

- des frais d'études : 329 151 €
- des travaux pour l'aménagement des terrains : 694 000 €
- taxes foncières : 2.000 €

Et le remboursement de l'avance de la Zone du Mont Kaine au Budget Principal pour 348 526 €.

Concernant les recettes de fonctionnement, une demande d'inscription de 55 269 € concerne la vente du terrain JMB Auto sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Ces dépenses sont couvertes par un emprunt d'équilibre de 1 940 321 €, emprunt couvrant également la reprise des résultats pour la section de fonctionnement (-68 140,74 €) et une partie du déficit de la section d'investissement (- 1 941 794,03 €).

L'emprunt d'équilibre s'avère nécessaire tant que les ventes de terrains sur les zones en création ne viennent pas équilibrer le budget. Il est proposé également l'inscription d'une avance du budget principal pour 350 000 €.

2) La section d'investissement

La section de d'investissement s'équilibre à 3 315 472 € répartis :

- en dépenses, à 2 290 321 € en mouvements réels et 1 025 151 € en mouvements d'ordre ;
- en recettes, à 2 290 321 € en mouvements réels et 1 025 151 € en mouvements d'ordre.

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0,00	1 373 677,97	1 373 677,97
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			1 941 794,03
Total des dépenses d'investissement			3 315 472,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0,00	3 315 472,00	3 315 472,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			3 315 472,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0,00
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'investissement			3 315 472,00

Les inscriptions budgétaires, en mouvements d'ordre, correspondent aux opérations de stocks de ce budget.

E. Le budget annexe Golf : 14,8 K€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité de Montebourg.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 3 249 € en section d'exploitation et 11 569 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS D'EXPLOITATION	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
		3 249,00		3 249,00
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,29	3 248,71	3 249,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		11 569,00		11 569,00
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	11 569,00	0,00	8 320,29	3 248,71

Concernant ce budget annexe, il n'y a pas de demandes de crédits nouveaux.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 3 249 € répartis :

En dépenses à 0,29 € en mouvements réels et 3 248,71 € en mouvements d'ordre

En recettes à 3 249 € en mouvements réels

Exploitation			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	0,29	0,29
023 - Virement à la section d'investissement	/	3 248,71	3 248,71
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'exploitation			3 249,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	3 249,00	3 249,00
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes de fonctionnement			3 249,00

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 11 569 € répartis :

En dépenses à 11 569 € en mouvements réels

En recettes à 8 320.29 € en mouvements réels et 3 248,71 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	0,00	0,51	0,51
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			11 568,49
Total des dépenses d'investissement			11 569,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 248,71	3 248,71
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			3 248,71
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			8 320,29
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'investissement			11 569,00

Il s'agit de l'affectation des résultats 2021 et des ajustements de crédits nécessaires afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

Le résultat d'exploitation ne suffit pas à couvrir le besoin de financement 2022, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 249.00 € pour maintenir l'équilibre financier.

La subvention totale (BP+BS) s'élève désormais à 17 580 €.

F. Le budget annexe activité commerciale tourisme : 47,9 K€

Le budget activité commerciale tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à – 2 355 € en section d'exploitation et 50 288 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
		-2 355,00		-2 355,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	957,00	-3 312,00	-2 355,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		50 288,00		50 288,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	50 288,00	0,00	53 600,00	-3 312,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à – 2 355 € répartis :

En dépenses à 957 € en mouvements réels et – 3 312 € en mouvements d'ordre

En recettes à – 2 355 € en mouvements réels

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	-2 355,00	-2 355,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	0,00	0,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			-2 355,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	-13 685,39	-13 685,39
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			11 330,39
Total des recettes de fonctionnement			-2 355,00

De nouveaux crédits sont demandés en fonctionnement afin de prendre en compte le surcoût dû à l'augmentation attendue des énergies pour 910 € et une augmentation de la cotisation d'assurance de 47 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 50 288 € répartis :

En dépenses à 50 288 € en mouvements réels

En recettes à 53 600 € en mouvements réels et – 3 312 € en mouvements d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	50 287,02	0,98	50 288,00
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses d'investissement			50 288,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	0,00	-6 649,12	-6 649,12
021 - Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			-6 649,12
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			0,00
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			56 937,12
Total des recettes d'investissement			50 288,00

La reprise des résultats permet la diminution de la subvention d'équilibre initialement prévue de 13 685,39 € en fonctionnement et la réduction de l'emprunt d'équilibre de 3 337,12 € en investissement.

La subvention d'équilibre totale (BP + BS) est désormais de 143 032,61 €.

L'emprunt d'équilibre global (BP + BS) est désormais de 79 157,88 €.

G. Le Budget annexe Cinéma : 999 K€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité du Val de Saïre.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 359 886 € en section d'exploitation et 639 934 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
		359 886,00		359 886,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	18 242,00	341 644,00	358 510,00	1 376,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		639 394,00		639 394,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	638 018,00	1 376,00	297 750,00	341 644,00

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 359 886 € répartis :

En dépenses à 18 242 € en mouvements réels et 341 644 € en mouvements d'ordre
 En recettes à 358 510 € en mouvements réels et 1 376 € en mouvements d'ordre

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	18 255,00	18 255,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	341 631,00	341 631,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			359 886,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	359 886,00	359 886,00
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes de fonctionnement			359 886,00

Les demandes de crédits nouveaux en section de fonctionnement concernent la prise en compte du surcoût des énergies pour 204 €, l'augmentation des coûts de chauffage due au changement du mode de chauffage depuis les travaux réalisés en 2021 pour 15 000 €, l'augmentation des cotisations d'assurances pour 38 €.

Il est prévu dans la délégation de service publique que le concessionnaire prenne en charge 50 % des coûts d'exploitation dont le moyen de chauffage, une recette supplémentaire de 7 500 € est donc prévue en fonctionnement.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 639 394 € répartis :

En dépenses à 638 018 € en mouvements réels et 1 376 € en mouvements d'ordre

En recettes à 297 750 € en mouvements réels et 341 644 € en mouvement d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	117 248,89	101 376,32	218 625,21
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			420 768,79
Total des dépenses d'investissement			639 394,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	186 000,00	100 013,00	286 013,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		341 631,00	341 631,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			627 644,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			11 750,00
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'investissement			639 394,00

En investissement, la notification fin 2021 d'une subvention de la région permet l'inscription d'une recette supplémentaire à hauteur de 100 000 €.

La prise en compte de l'affectation des résultats implique l'augmentation de la subvention d'équilibre en provenance du budget principal de 351 010 € en fonctionnement afin de permettre une inscription en recette d'investissement (c/021) et maintenir l'équilibre financier du budget en comblant le déficit d'investissement qui n'est pas couvert par le virement de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

La subvention d'équilibre globale (BP+BS) s'établit ainsi à 407 963 €.

H.Le Budget annexe Port Diélette : 2,9 M€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 856 067 € en section d'exploitation et 2 103 138 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
		856 067,00		856 067,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	60 005,87	796 061,13	856 067,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		2 103 138,00		2 103 138,00
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	2 103 138,00	0,00	1 307 076,87	796 061,13

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 856 067 € répartis :

En dépenses à 60 005,87 € en mouvements réels et 796 061,13 € en mouvements d'ordre

En recettes à 856 067 € en mouvements réels

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	63 957,87	63 957,87
023 - Virement à la section d'investissement	/	792 109,13	792 109,13
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			856 067,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	856 067,00	856 067,00
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes de fonctionnement			856 067,00

De nouveaux crédits sont demandés en fonctionnement au titre de l'augmentation des coûts des énergies à hauteur de 12 310 € et des admissions en non-valeur à hauteur de 2 695 €. Une régularisation des dépenses de personnel à hauteur de 45 000 € est également nécessaire.

Toutefois, afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui comprend l'équilibre de chaque section en dépenses et en recettes mais également l'équilibre des opérations financières, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 792 109,13 € (c/023), dépense qui vient s'ajouter au besoin de financement de 63 958 € nécessaire à l'équilibre du budget de fonctionnement ce qui porte le besoin de subvention du budget principal au budget annexe à 856 067 €.

La subvention exceptionnelle totale du budget principal vers le budget annexe Port Dielette (BP+ BS) s'élève désormais à 1 548 153 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 103 138 € répartis :

En dépenses à 2 103 138 € en mouvements réels

En recettes à 1 307 076,87 € en mouvements réels et 796 061,13 € en mouvement d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	165 785,47	0,56	165 786,03
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			1 937 351,97
Total des dépenses d'investissement			2 103 138,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 300 000,00	3 952,00	1 303 952,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		792 109,13	792 109,13
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			2 096 061,13
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			7 076,87
001- Résultat reporté 2021 (Excédent)			0,00
Total des recettes d'investissement			2 103 138,00

Les inscriptions de la section d'investissement correspondent à la reprise des résultats et aux écritures nécessaires au maintien de l'équilibre des opérations financières.

I. Le budget annexe Services Communs : 8,1 M€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

Le budget supplémentaire de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 4 678 883 € en section de fonctionnement et 3 396 422 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	4 678 883,00		4 678 883,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	4 659 054,14	19 828,86	4 677 576,27	1 306,73

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	3 396 422,00		3 396 422,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	3 395 115,27	1 306,73	3 376 593,14	19 828,86

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 678 883 € répartis :

En dépenses à 4 659 054,14 € en mouvements réels et 19 828,86 € en mouvements d'ordre

En recettes à 4 677 576,27 € en mouvements réels et 1 306,73 € en mouvements d'ordre

Fonctionnement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	/	4 664 618,00	4 664 618,00
023 - Virement à la section d'investissement	/	14 265,00	14 265,00
002 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			4 678 883,00

	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	/	533 815,25	533 815,25
002 - Résultat reporté 2021 (Excédent)			4 145 067,75
Total des recettes de fonctionnement			4 678 883,00

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 3 396 422 € répartis :

En dépenses à 3 395 115,27 € en mouvements réels et 1 306,73 € en mouvements d'ordre

En recettes à 3 376 593,14 € en mouvements réels et 19 828,86 € en mouvement d'ordre

Investissement			
	Reports	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES	3 022 019,21	88 256,66	3 110 275,87
001 - Résultat reporté 2021 (Déficit)			286 146,13
Total des dépenses d'investissement			3 396 422,00
	Reports	Propositions nouvelles	Total
RECETTES	2 031 713,74	73 991,66	2 105 705,40
021 - Virement de la section de fonctionnement		14 265,00	14 265,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			2 119 970,40
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé			1 276 451,60
résultat reporté			0,00
Total des recettes d'investissement			3 396 422,00

III. Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que :

- les résultats de fonctionnement des budgets annexes augmentent le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal de 5 665 108,61 € soit un montant cumulé de 6 835 196,61 €.
- le montant des emprunts d'équilibre des budgets annexes augmentent de 1 883 128,37 € soit un montant cumulé de 15 711 805,37 €.

BP + BS 2022							
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre			Emprunt d'équilibre		
		BP	BS	TOTAL	BP	BS	TOTAL
02	Golf	14 331,00	3 249,00	17 580,00	0,00	0,00	0,00
04	Activité commerciale tourisme	156 718,00	-13 685,39	143 032,61	82 495,00	-3 337,12	79 157,88
05	SPANC				44 310,00	-44 309,37	0,63
06	Cinéma	56 953,00	351 010,00	407 963,00	0,00	0,00	0,00
07	Port Diélette	692 086,00	856 067,00	1 548 153,00	228 850,00	0,00	228 850,00
08	Développement économique locations M4	0,00	0,00	0,00	3 446 468,00	-1 645 982,74	1 800 485,26
09	EAU				1 484 078,00	-1 484 077,60	0,40
10	Assainissement collectif				1 413 253,00	-1 413 252,80	0,20
11	Développement économique vente M14	250 000,00	0,00	250 000,00	158 228,00	1 940 321,00	2 098 549,00
12	Développement économique locations M14	0,00	0,00	0,00	62 055,00	-62 055,00	0,00
14	Transports	0,00	4 468 468,00	4 195 063,00	6 908 940,00	4 595 822,00	11 504 762,00
	TOTAL:	1 170 088,00	5 665 108,61	6 835 196,61	13 828 677,00	1 883 128,37	15 711 805,37

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 050-200067205-20220628-DEL2022_070-BF

Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN